

Nombre de Conseillers en exercice : 33	Présent(s) : Aymeric Robin, Patrick Trifi, Nadine Cochy, Eric Warmoes, Marie-Josée Paillousse, Jean-Paul Birembaut, Karine Lippert, Jean-Paul Mottier, Annette Bramme, Florian Renard, Carine Florent, Eric Monchicourt, Patrick Evrard, Véronique Hubert, Jérôme Ibanez, Marie-Louise Nassez, André Couplet, Jean-Marc Looten, Jeanne Barbieux, Eric Tounsi, Emeline Kessler et Maklouf Bouaoud, Philippe Lambert, Jean Claude Priez.	
Présents 24 / 33 Pouvoirs : 08 / 33		
Votants 32 / 33		
Secrétaire de séance Florian Renard	Absent (es) excusé (es) ayant donné pouvoir à : Sylvia Potier à Annette Bramme, Micheline Wannepain à Aymeric Robin, André Kaczor à Eric Warmoes, Lætitia Millecamp à Patrick Trifi, David Belurier à Véronique Hubert, Agathe Mahmoudi à Jérôme Ibanez, Jocelyne Dusautois à Karine Lippert, Eddy Zdziech à Philippe Lambert	
	Absent (es) excusés (es) :	Absent (es) : Hayette Ait Kaddour
DELIBERATION 2023.02.14	Programmation définitive politique de la ville 2023	

Considérant qu'au titre du Contrat de ville CAPH 2015-2022, quatre quartiers de la ville de Raismes ont été retenus en quartiers prioritaires (quartier Sabatier, Zone intercommunale des Rives de l'Escaut pour le 19 Mars, quartier intercommunal Brunehaut pour Lagrange, quartier intercommunal Arenberg pour Arenberg), et le reste du territoire communal est en quartier de veille,

Considérant l'appel à projets de la programmation 2023 Contrat de ville CAPH est commun à l'ensemble des crédits spécifiques Etat, Région (crédits de fonctionnement et d'investissement), CAPH et communes,

Vu la délibération 2022.06.19 en date du 15 décembre 2022 intitulée « Programmation prévisionnelle du Contrat de ville 2023 »

Considérant la programmation suivante ci-annexée

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE les plans de financement ci-dessus

AUTORISE à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes,

AUTORISE à financer le versement de la subvention sous réserve des cofinancements demandés accordés,

AUTORISE l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits au budget de l'exercice,

AUTORISE le maire à signer tous les documents et conventions, consultations, permettant la réalisation de ce programme et le versement des subventions, dès réception des notifications,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

**Pour copie conforme,
Le Maire
Aymeric ROBIN**

Porteur	Nom de l'action	Coût total	Cofinancements sollicités			
			Etat	CAPH	Ville	Autre
FONCTIONNEMENT						
CCAS	Il était une fois... le début de vie	15 850	8 932	3 748	3 170	
CCAS	Faites du jardin	73 500	27 800	19 363	19 362	6 975
CCAS	PRE - ingénierie	82 850	31 725	8 541	8 542	34 042
CCAS	PRE - plan d'actions	37 500	27 780	4 859	4 861	
CCAS	Engagement citoyen	14 000	5 600	4 200	4 200	0
CCAS	Egaut sans égo	10 000	4 000	3 000	3 000	
CCAS	Gestion Urbaine et Sociale de Proximité	60 000	42 240	4 380	4 380	9 000
AMQR	MQR de Vicoigne Hors les murs : la MQ de Vicoigne en itinérance	59 859	0	18 029	4 504	37 326
AMQR	MQR de Sabatier Les P'tites et P'tits artistes, une passerelle vers l'accès à la culture	21 137	10 576	0	1 994	8 567
AMQR	Projets d'initiative citoyenne	8 000	0	0	2 400	5 600
CITEO	Dispositif Médiation Facilitation "Tranquillité Publique"	166 553	64 000	77 553		25 000
	TOTAL	549 249	222 653 €	143 673 €	56 413 €	126 510 €
INVESTISSEMENT						
VILLE	Equipement d'une zone de loisirs et d'échanges multigénérationnels	76 800			42 800	34 000
VILLE	FTU	48 000			28 000	20 000
	TOTAL	124 800 €	0 €	0 €	70 800 €	54 000 €